

ALGÉRIE-UE

Alger demande l'activation du Conseil d'association

P3



VÉHICULES IMPORTÉS DE "MOINS DE 3 ANS"

L'opération d'immatriculation lancée

P3

GAZA

**Plus 60 nouveaux martyrs
assassinés par l'armée sioniste**

P11

CAN-2024 FÉMININE

**Les "Vertes" à un point
des quarts**

P9

HAUSSE DES
TEMPÉRATURESLe respect des
mesures de
prévention
recommandé

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a appelé, hier, les citoyens à faire preuve d'une extrême vigilance et de veiller au strict respect des mesures de prévention suite à la hausse des températures et à l'affluence accrue vers les plages et autres lieux de baignade. Face à la hausse persistante des températures et la forte affluence enregistrée sur les plages et lieux de baignade, le ministère a réitéré, dans une publication sur sa page officielle sur les réseaux sociaux sous le slogan "Ne risquez pas votre vie", son appel à tous les citoyens "à faire preuve d'une extrême vigilance et à veiller au strict respect des mesures de prévention, notamment en évitant de nager dans les endroits non autorisés à la baignade ainsi que les plages non surveillées pour préserver leur sécurité et celle de leurs proches".

R.N.

SAISON ESTIVAL

Arrivée à Jijel d'un
premier groupe
d'enfants d'émigrés

Un premier groupe composé de plus de 130 enfants de la communauté nationale établie à l'étranger a été accueilli, hier, à l'aéroport Ferhat-Abbas de Jijel. Le Directeur de wilaya de la jeunesse et des sports, Amine Meziane-Cherif, qui était à l'accueil des enfants, aux côtés de plusieurs cadres de la wilaya, a déclaré à l'APS que ce premier groupe d'enfants, filles et garçons, résidant en France, passera 12 jours de vacances d'été à l'auberge de jeunes de Ziama Mansouria et au Centre de vacances et de loisirs de Bordj Blida, à El Aouana. Un programme riche en activités créatives et culturelles qui permettra aux enfants, selon M. Meziane-Cherif, de s'imprégner des coutumes et des traditions de la wilaya de Jijel et de visiter ses sites touristiques, a été concocté en coordination avec plusieurs partenaires de différents secteurs.

Un second groupe du même nombre d'enfants de la communauté nationale établie à l'étranger est attendu à Jijel au mois d'août, a fait savoir le même responsable.

R.N.

MÉTÉO

Vague de chaleur
intense aujourd'hui
dans 12 wilayas

Les services de la météorologie ont émis une alerte de niveau jaune, avertissant d'une vague de chaleur intense qui frappera 12 wilayas aujourd'hui dimanche. Selon les mêmes services, ce BMS concerne les wilayas de Bordj Badji Mokhtar, Adrar, Béni Abbès, Timimoun, In Salah, El Meniaa, Ouargla, et Illizi ainsi que les wilayas de Djelfa, M'sila, Mila et Constantine. Par ailleurs, trois wilayas du sud du pays connaîtront, aujourd'hui toujours, de fortes pluies. Il s'agit de Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam.

R.N.

EXPOSITION AU SOLEIL EN ÉTÉ

Les recommandations des spécialistes

Les professionnels de la santé, les dermatologues en tête, mettent à nouveau en garde contre les risques liés à l'exposition excessive aux rayons du soleil, insistant sur la nécessité d'adopter une conduite préventive, notamment le port de chapeaux, l'application régulière, toutes les deux heures, de crèmes solaires.



Une exposition prolongée au soleil, sans protection adéquate, particulièrement en été, est l'un des risques majeurs pouvant entraîner des conséquences graves, notamment le cancer de la peau, ce qui implique de prendre les mesures de prévention nécessaires pour bénéficier des bienfaits des rayons ultraviolets sans subir leurs effets néfastes. Avec l'arrivée de l'été et l'affluence de nombreux estivants vers les plages ou les piscines pour se détendre et faire provision de fraîcheur face à la hausse des températures, les professionnels de la santé, les dermatologues en tête, mettent à nouveau en garde contre les risques liés à l'exposition excessive aux rayons du soleil, insistant sur la nécessité d'adopter une conduite préventive, notamment le port de chapeaux, l'application régulière, toutes les deux heures, de crèmes solaires.

Ces spécialistes rappellent les effets nocifs de l'exposition prolongée aux rayons ultraviolets, notamment entre 10h et 16h, pouvant provo-

quer des brûlures sévères, voire un cancer de la peau. A ce propos, la cheffe de service Dermatologie à l'hôpital Mustapha-Pacha, Pr Samira Zoubiri, a indiqué à l'APS que même si l'on ne peut nier les bienfaits du soleil sur la santé humaine, notamment par rapport à la fixation de la vitamine D sur les os, il n'en demeure pas moins qu'une exposition excessive peut entraîner une insolation, qui se manifeste par une élévation de la température corporelle, une déshydratation, voire une perte de conscience et entraîner le décès. Elle a, en outre, souligné que "le port de lunettes de soleil conformes aux normes est obligatoire en été, car les rayons ultraviolets qui traversent la rétine peuvent également provoquer un cancer de la peau". De son côté, le Dr Mohamed Karim Kerchani, maître-assistant en épidémiologie et médecine préventive au même hôpital, a mis l'accent sur l'importance de ne pas négliger les mesures de prévention sur les plages, et de ne pas sous-estimer les risques liés aux expositions prolon-

gées au soleil. Il a également affirmé que les personnes atteintes de maladies chroniques, les nourrissons, les personnes âgées et les femmes enceintes devraient éviter l'exposition au soleil pendant les heures de pic, appelant à s'hydrater constamment.

De son côté, le Dr Merzaka Kadi, spécialiste en médecine préventive, a affirmé que l'exposition excessive au soleil dès le plus jeune âge et les bains de soleil prolongés, peuvent dans certains cas, entraîner un vieillissement prématuré de la peau, recommandant, pour éviter ces graves conséquences, de porter des couleurs claires et un chapeau couvrant le visage et le cou.

Pour sa part, le Dr Mohamed Karim Hamrioui, a souligné la nécessité d'acheter des crèmes solaires en pharmacie, précisant que leur indice de protection ne doit pas être inférieur à 50, surtout pour les peaux claires et sensibles.

Synthèse : Ali.C

BAIGNADE DANS LES SITES NON AUTORISÉS

La mise en garde des autorités

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a appelé, dans un communiqué, les citoyens à éviter la baignade dans les sites non aménagés et non autorisés. Le département de M.Merad a indiqué qu'en raison de la hausse des températures et de l'affluence croissante vers les plages et les lieux de baignade, il renouvelle son appel à l'ensemble des citoyens à faire preuve de la plus grande vigilance et à respecter

strictement les mesures de prévention.

Le ministère appelle également les citoyens à éviter la baignade dans les sites non aménagés ou interdits, ainsi que sur les plages non surveillées, et ce, pour leur propre sécurité et celle de leurs proches.

Le bilan de la Protection civile rendu public hier a fait état de la mort de deux personnes dans les réserves d'eau dans les wilayas de Djelfa et Souk Ahras. Par ailleurs, le dispositif

de la Protection civile relatif à la surveillance des plages autorisées à la baignade, a permis le sauvetage de 1900 personnes, dont 492 ont été traitées sur place et 187 autres évacuées vers des structures sanitaires locales. La protection civile a déploré, toutefois, le décès par noyade en mer de 6 personnes dans les wilayas de Tipaza, El Taref, Boumerdes, Tizi Ouzou, Mostaganem et Oran.

R.N.

PROTECTION CIVILE ALGÉRIENNE ET TUNISIENNE

Organisation d'un stage de formation conjoint en plongée

Un stage de formation conjoint en plongée a été organisé entre les services de la Protection civile algérienne et son homologue tunisienne, dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale, de l'intensification de la coordination et de l'échange d'expertise entre les deux parties, a indiqué vendredi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Ce stage qui s'est déroulé en Tunisie, sous la supervision et l'encadrement d'une élite

de cadres et de spécialistes des deux pays, reflète "l'engagement des deux Etats à développer les capacités techniques et opérationnelles des agents de la protection civile et à renforcer leur niveau de préparation pour faire face aux risques et intervenir rapidement et efficacement lors de catastrophes naturelles, notamment les noyades", a précisé la même source. La protection civile algérienne participe à ce stage avec "quatre formateurs issus de l'élite de ses cadres, reconnus pour leurs hautes compétences et qualifications à

l'échelle internationale, en sus de nombre de plongeurs en formation qui bénéficieront d'un entraînement théorique et pratique tout au long du stage", selon la même source.

Cette session constitue "un nouveau jalon de la coopération conjointe entre les deux pays frères dans le domaine de la prévention et de l'intervention, notamment en milieux marins". Elle vise à "unifier les concepts et à renforcer les méthodes d'intervention en cas d'urgences liées à l'eau".

R.N.

ALGÉRIE-UE

Alger demande l'activation du Conseil d'association

Le patron de la diplomatie algérienne et la représentante de l'UE pour les Affaires étrangères ont convenu de poursuivre et d'intensifier les efforts visant à instaurer un équilibre nécessaire dans le partenariat économique entre l'Algérie et l'Union européenne, dans le respect des intérêts des deux parties.



Le dialogue entre l'Algérie et l'UE se poursuit toujours dans la perspective de la révision de l'Accord d'association qui lie les deux partenaires. En effet, le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, hier, un appel téléphonique de la Vice-présidente de la Commission européenne et Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Kaja Kallas, a annoncé le ministère dans un communiqué publié hier. «Les échanges entre les deux parties ont porté sur l'état et les perspectives des relations entre l'Algérie et l'Union européenne, tant dans leur dimension bilatérale relative à l'Accord d'association entre les deux parties que dans le cadre multilatéral impliquant les pays de la rive sud de la Méditerranée », a-t-on précisé.

«Dans ce contexte, et au niveau bilatéral, le Ministre Ahmed Attaf a souligné la nécessité d'activer le principal mécanisme encadrant le partenariat algéro-européen, à savoir le Conseil d'association, qui demeure le cadre idéal pour traiter toutes les questions d'intérêt commun, qu'elles soient politiques ou économiques », a détaillé la même source, avant de poursuivre : «S'agissant de la coopération multilatérale, les deux parties ont échangé leurs points de vue concernant le projet de "Pacte pour la Méditerranée", actuellement en cours de concertation entre l'Union européenne et les pays de la rive sud ». «Les deux parties ont convenu de poursuivre et d'intensifier les efforts visant à instaurer un équilibre nécessaire dans le partenariat économique entre l'Algérie et l'Union européenne, dans le respect des intérêts des deux parties et en vue de contribuer à la paix, à la sécurité

et au développement durable dans l'espace euro-méditerranéen », a conclu le communiqué. Le 20 mai dernier, le patron de la diplomatie algérienne s'est entretenu, à Bruxelles, en marge des travaux de la 3e réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union africaine (UA) et de l'Union européenne (UE), avec Mme Kallas. Les entretiens entre les deux responsables avaient permis de « passer en revue les différents aspects des relations de coopération et de coordination unissant l'Algérie et l'Union européenne (UE), dans la perspective de réactiver les mécanismes institutionnels encadrant le partenariat algéro-européen », avait souligné un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Attaf et Kallas avaient également évoqué la révision de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne, permettant de « conférer à ce partenariat l'équilibre escompté, notamment dans

son volet économique », selon la même source. Mercredi 9 juillet, le Parlement européen a approuvé l'ajout de l'Algérie sur la liste des pays à haut risque en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, s'alignant ainsi sur le GAFI qui, en octobre 2024, avait pris la même mesure. Depuis, l'Algérie a renforcé la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, en musclant sa législation en la matière, dans le cadre d'une coopération proactive avec le Groupe d'action financière (GAFI). La Commission européenne avait mis à jour, le 10 juin dernier, la liste des pays à haut risque à haut risque présentant des carences stratégiques dans leurs régimes nationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, en y incluant l'Algérie et 10 autres pays.

Ali.C

FORMATION PROFESSIONNELLE Publication d'une note encadrant la rentrée d'octobre 2025

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid, a publié une note de cadrage concernant la rentrée de la formation professionnelle - session octobre 2025 -, l'objectif étant d'adapter les débouchés de la formation professionnelle aux besoins du marché du travail. Cette note définit "les offres de formation sur la base d'une étude approfondie de l'environnement économique, en se focalisant sur les secteurs stratégiques à priorité nationale". A titre d'exemple, la note fait état d'"une augmentation à hauteur de 55% du nombre de stagiaires orientés vers le secteur de l'industrie", d'"une hausse de 35% du nombre de stagiaires dans le secteur du bâtiment et des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH)", et d'"une réduction progressive de 30% des offres de formation dans les spécialités relatives à l'administration et à la gestion". La note souligne également que "les compétences numériques feront partie intégrante de tous les programmes de formation", outre "l'adoption complète de l'approche par compétences, avec le remplacement du système semestriel traditionnel par un système d'évaluation continue". Le document fait également état du lancement officiel du Référentiel national de Formations et de Compétences, qui "remplacera la Nomenclature algérienne des Métiers et Emplois (NAME)", dans une démarche visant à "garantir l'homogénéité des programmes de formation, à consacrer l'approche par compétences et à faciliter l'insertion professionnelle des diplômés". S'agissant de la formation des formateurs, "le mois de septembre 2025 sera entièrement consacré à un programme intensif de formation des formateurs, axé sur la maîtrise de l'approche par compétences, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) et les dernières avancées technologiques".

La prochaine rentrée de formation sera également "sans papier", indique le document, d'autant que "toutes les opérations d'inscription se feront via la plateforme +takwin.dz+". En outre, une deuxième plateforme, "tamhin.dz", sera lancée pour "faciliter la mise en relation des jeunes souhaitant se former en mode apprentissage avec les entreprises économiques". En prévision de cette rentrée, "une vaste campagne nationale de sensibilisation aux offres de formation et à l'importance de la formation professionnelle sera lancée". S'agissant de la prise en charge des personnes atteintes du trouble du spectre de l'autisme (TSA), la note de cadrage fait état de "la consécration de filières pédagogiques spéciales à ces catégories, avec la formation de formateurs spécialisés et le développement de programmes adaptés, tout en y réservant 5% des places pédagogiques et aménageant 100 établissements pour l'adapter à l'accessibilité universelle". Afin de développer l'esprit entrepreneurial, la même source a réaffirmé "la poursuite du lancement de 180 centres de développement de l'entrepreneuriat pour accompagner 10.000 porteurs de projets par an".

Dans l'objectif de développer la formation à distance, "30.000 stagiaires seront ciblés dans ce mode, avec le développement de 100 nouveaux contenus numériques et la formation de 1.000 encadrants dans les techniques d'enseignement numérique". De plus, "16 centres d'excellence programmés viendront à offrir une formation de haute qualité dans les secteurs prioritaires". Selon la note, les inscriptions pour l'accès à la formation professionnelle se dérouleront entre le 27 juillet et le 27 septembre prochain, avec la mise en place d'une cellule de veille chargée de répondre à distance aux questions des candidats, d'assurer le suivi des inscriptions et de soutenir les conseillers d'orientation.

R.N

SAISON ESTIVALE

Campagnes de sensibilisation contre les intoxications alimentaires

Les équipes d'agents de contrôle relevant du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national poursuivent, dans le cadre de la prévention contre les intoxications alimentaires durant la saison estivale, les campagnes de sensibilisation à l'égard des citoyens et des opérateurs économiques à travers les wilayas du pays, en coordination avec les différents secteurs concernés, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Inscrites dans le cadre du

programme national de prévention contre les intoxications alimentaires pour la saison estivale, ces campagnes sont organisées sous le slogan : "Ensemble pour un été sans intoxications alimentaires". Ces initiatives visent à renforcer la conscience collective quant à l'importance du respect des règles d'hygiène et de la sécurité alimentaire, notamment en période de canicule qui accroît les risques d'intoxication résultant d'une mauvaise conservation ou préparation, ou encore d'une exposition

anarchique de produits périssables, a ajouté le communiqué. Ces campagnes prévoient des visites d'inspection sur les plages, dans les commerces, les restaurants, les kiosques saisonniers et les points de vente de boissons et de glaces outre l'organisation de rencontres directes avec les citoyens pour leur donner des conseils pratiques sur les bonnes habitudes alimentaires, tout en les incitant à signaler toute infraction susceptible de porter atteinte à leur santé.

A ce titre, le ministère a affirmé que ces campagnes de prévention se poursuivront tout au long de la saison estivale, en coordination avec les différents corps de sécurité, dont la Police et la Gendarmerie nationale (GN), en vue de garantir une saison estivale sécurisée et exempt d'intoxications alimentaires. A cette occasion, le ministère a invité tous les citoyens et les opérateurs à adhérer activement à ces efforts collectifs visant à préserver la santé publique.

R.N

ELECTROMÉNAGER

Exportation de trois cargaisons vers des pays arabes

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a donné, jeudi à Bordj Bou Arreridj, le coup d'envoi d'une opération d'exportation de trois cargaisons vers plusieurs pays arabes. Il s'agit de produits électroniques et électroménagers produits au complexe "Condor", dans la zone industrielle de Bordj Bou Arreridj, exportés à bord de 45 camions vers l'Egypte, la Tunisie, la Jordanie, la Libye et la Mauritanie, de produits électroniques produits par "Géant Electronics" exportés vers la Tunisie à bord de 20 camions et de Chlore produit à l'unité "Doudah", dans la zone industrielle "Abdelmadjid-Aouchiche" (commune d'El Hammadia), exportés à bord de 6 camions vers la Tunisie. Le ministre, qui effectuait une visite de travail à Bordj Bou Arreridj, a indiqué, en marge du départ de ces expéditions, que cette wilaya "dispose de toutes les potentialités humaines et matérielles pour devenir "une région exportatrice par excellence". Il a noté que l'opération d'exportation à bord de plus de 70 camions vers plusieurs pays est "un indicateur positif de l'amélioration du climat des affaires, et conforte la position de la wilaya en tant que véritable capitale de l'industrie de l'électronique et de l'électroménager". La wilaya de Bordj Bou Arreridj "a pu percer dans un domaine sensible, à savoir celui de l'industrie de l'électronique et de l'électroménager, et s'est imposée en tant que fournisseur du marché national ayant pu conquérir des marchés étrangers et concurrencer les marques internationales", a-t-il ajouté, soulignant la nécessité de "poursuivre les efforts pour atteindre une fabrication de haute qualité, selon des normes élevées qui permettent d'accéder aux marchés internationaux et de faire imposer le Made in Algeria sur les marchés mondiaux". "La réussite de la première phase de l'industrialisation met la wilaya devant un nouveau défi, celui d'exporter en plus grandes quantités, en veillant à remplacer les éléments importés par des produits fabriqués localement, afin de réduire la dépendance aux importations, d'augmenter la production locale et d'exporter davantage", a souligné M. Rezig.

R.E

IMMATRICULATION DES VÉHICULES IMPORTÉS DE "MOINS DE 3 ANS"

Calendrier spécial pour la réception des dossiers

Le ministère de l'Intérieur a "établi un calendrier pour la réception des dossiers de délivrance des cartes grises des véhicules importés de moins de 3 ans au niveau des services d'immatriculation des wilayas, pour des raisons purement organisationnelles, sans pour autant exclure aucun dossier".

Un calendrier spécial a été élaboré pour la réception des dossiers d'immatriculation des véhicules importés de "moins de 3 ans", afin de mieux gérer le nombre important de demandes et de garantir le bon déroulement de cette opération, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, la sous-directrice de l'état et de la circulation des biens au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Mme Farida Lataoui. Elle a affirmé qu'"aucun dossier ne sera exclu", précisant que des "commissions ont été installées dans toutes les wilayas pour veiller au bon déroulement de cette opération, loin de tout dysfonctionnement". Le ministère a "établi un calendrier pour la réception des dossiers de délivrance des cartes grises des véhicules importés de moins de 3 ans au niveau des services d'immatriculation des wilayas, pour des raisons purement organisationnelles, sans pour autant exclure aucun dossier", a-t-elle ajouté, soulignant que l'objectif de ce calendrier était de "maîtriser le flux des demandes au niveau des services d'immatriculation".

Mme Lataoui a, dans ce cadre, rappelé que "les véhicules dédouanés avant le 31 décembre 2024 ont vu leurs dossiers réceptionnés à partir du 11 mai 2025", tandis que "ceux dédouanés à partir du 1er janvier 2025, leurs dossiers ont été reçus à partir du 22 juin 2025". Les propriétaires de véhicules importés, n'ayant pas pu déposer leurs dossiers auprès des services d'immatriculation dans les délais fixés, pourront "le déposer ultérieurement", selon la même responsable. "Le fichier national d'immatriculation a été mis en service en mai dernier, a-t-elle poursuivi, précisant que ce dernier renferme l'ensemble des informations relatives au véhicule et à son propriétaire, ainsi que le numéro d'identification national du véhicule (numéro d'immatriculation)".

Ce système concerne actuellement "la délivrance des cartes d'immatriculation des véhicules utilitaires et de tourisme de moins de 3 ans, importés par les citoyens, en attendant sa généralisation prochaine à toutes les catégories de véhicules, quel que soit leur mode d'acquisition (importés, neufs ou anciens déjà immatriculés)". Ce fichier dispose d'un "système d'information relié à une base de données relatives aux véhicules importés au niveau des Douanes, à même d'assurer une plus grande précision et transparence dans le traitement des dossiers, mais aussi un traitement instantané, grâce aux avantages offerts par la numérisation", a-t-elle affirmé. Dans cette optique, Mme Lataoui a fait état de "l'installation de commissions dans toutes les wilayas, afin de veiller au bon déroulement de l'opération d'immatriculation".



tion des véhicules importés de moins de 3 ans, et ainsi éviter tout dysfonctionnement". Ces commissions de wilaya effectuent des visites de terrain aux services d'immatriculation pour s'enquérir du bon fonctionnement du nouveau système d'information. Elles ont également été renforcées par un dispositif supervisé par les inspecteurs généraux des wilayas, "pour s'enquérir de près de toutes les opérations relatives à l'immatriculation des véhicules importés de moins de 3 ans". La même responsable a rappelé que le ministère de l'Intérieur avait également mis en place un dispositif de suivi au niveau central, qui œuvre en coordination avec les différents services, notamment la Direction générale des douanes (DGD), à rassembler tous les dysfonctionnements signalés par les wilayas afin de leur trouver des solutions appropriées.

Parallèlement au lancement de ce nouveau système d'information et en prévision d'une augmentation du nombre de demandes de formulaires de cartes d'immatriculation, "des mesures ont été prises avec l'entreprise chargée de l'édition de ces formulaires pour augmenter leur rythme de production", outre la coordination entre le ministère, la DGD et la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) afin de faciliter la délivrance de tous les documents dont le citoyen ou le résident étranger a besoin pour l'immatriculation d'un véhicule. Elle a cité, dans ce sens, le contenu de l'article 208 de la loi de fi-

nances pour l'année 2025 stipulant "l'incapacité des véhicules utilitaires et de tourisme importés de moins de 3 ans pour une durée de 36 mois", soulignant que "toutes les cartes grises de ces véhicules, dédouanés à partir du 1er janvier 2025 portent la mention +incessible pour une durée de 36 mois+". "La levée de cette mesure est possible dans deux cas : soit l'expiration de la durée (36 mois), ou le remboursement de l'avantage fiscal accordé par l'Etat", a-t-elle précisé.

Quant aux véhicules dédouanés avant le 31 décembre 2024, la même responsable a indiqué que "leur carte d'immatriculation est délivrée sans cette mention et leurs propriétaires sont autorisés à les vendre sans condition", ajoutant que l'opération de vente de ces véhicules "se fait via le même système d'information du fichier national d'immatriculation, et peut être effectuée dans n'importe quelle commune du pays, quelle que soit la résidence du vendeur ou de l'acheteur". Et de conclure que les services du ministère de l'Intérieur "ont assuré tous les moyens techniques, logistiques et humains pour le bon fonctionnement des services d'immatriculation, en leur permettant d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions", sachant que "toutes les étapes se font au niveau d'un guichet unique (réception du dossier d'immatriculation, traitement, délivrance de la carte d'immatriculation et vente)".

Synthèse : S.A.K

INVESTISSEMENT DANS LA NOUVELLE VILLE DE BOUGHEZOUL

L'AAPL publie 75 assiettes foncières

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPL) a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement de la publication d'une offre regroupant 75 assiettes foncières destinées à la réalisation de projets d'investissement au niveau de la nouvelle ville de Boughezoul, sis dans les wilayas de Djelfa et Médéa. Ces assiettes foncières, relevant du domaine privé de l'Etat, sont pour la plupart à vocation industrielle et orientées vers plusieurs activités telles que l'industrie pharma-

ceutique, l'industrie électrique et électronique, les énergies renouvelables, le stockage, la recherche et le développement.

L'AAPL a invité les investisseurs souhaitant bénéficier de ces assiettes foncières à accéder à la plateforme numérique via le lien : https://invest.gov.dz/fr/land_offer/land_consult, afin de consulter l'offre disponible et soumettre leurs demandes. La liste des biens fonciers proposés restera

disponible sur la plateforme pendant 30 jours. Les demandes seront ensuite étudiées de manière numérique, selon un système d'évaluation des projets, et ce conformément aux dispositions du décret exécutif 23-487 fixant les conditions et modalités de concession convertible en cession du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement.

R.E



EL MARSA (SNIKDA)

Station de pompage de l'eau de mer pour l'élevage de crevettes



Le coup d'envoi a été donné jeudi aux travaux de réalisation d'une station de pompage de l'eau de mer vers la station expérimentale d'élevage de la crevette, située dans la commune d'El Marsa (Est de Skikda), a indiqué jeudi le directeur local de la pêche et de l'aquaculture, Naïm Belakri.

Ce projet à réceptionner dans quelques mois « assurera le pompage de 280 m³/heure vers cette station expérimentale et la relance de ses activités après une période d'arrêt partiel », a précisé le même responsable. La station expérimentale d'élevage de la crevette d'El Marsa joue un rôle vital à travers ses re-

cherches et expérimentations dans le domaine de l'éclosion et l'élevage, selon la même source qui a relevé que ces expériences sont transmises aux opérateurs souhaitant investir dans cette activité surtout avec l'existence d'une zone des activités aquacoles dans la commune d'El Marsa abritant trois projets de fermes d'élevage

de crevettes de l'espèce vannamei ou à pattes blanches. Des travaux d'aménagement d'une écloserie de crevettes devront démarrer « au cours de la prochaine semaine » au niveau de cette station par la réhabilitation des bassins et l'acquisition d'équipements techniques, a souligné la même source.

TÉBESSA (PERTURBATIONS
DANS L'ALIMENTATION
EN ÉLECTRICITÉ)Rétablissement progressif
de l'approvisionnement

L'approvisionnement en électricité a été progressivement rétabli au niveau des communes de Negrine et Ferkane dans la wilaya de Tébessa, ayant enregistré, jeudi, une perturbation dans l'alimentation en électricité, en raison de la chute de pylônes électriques à haute tension du réseau de transport d'électricité, provoquée par de fortes rafales de vent enregistrées dans le sud de la wilaya, indique un communiqué de Sonelgaz. "Suite aux fortes rafales de vent ayant touché le sud de la wilaya de Tébessa, une perturbation dans l'approvisionnement en électricité a été enregistrée, jeudi 10 juillet 2025, vers 18h10, au niveau des communes de Negrine et Ferkane, en raison de la chute de pylônes électriques à haute tension du réseau de transport d'électricité", précise le communiqué.

Ainsi, et grâce au plan de gestion des interventions en cas de panne, les équipes techniques d'exploitation du réseau électrique ont mené une intervention immédiate et rapide, notamment à travers la mobilisation efficace des ressources matérielles et humaines, ce qui a permis le rétablissement progressif de l'approvisionnement en électricité dans la plupart de ces régions à partir de 20h40, ajoute la même source. Les équipes du secteur de transport de l'électricité de Tébessa ont immédiatement lancé l'opération de recensement des dégâts tout au long de la nuit du jeudi, selon le communiqué, soulignant que les travaux sont à pied d'œuvre afin de réparer les pylônes endommagés dans les plus brefs délais.

MASCARA

Lancement de la "Caravane des
récitateurs du Coran d'Algérie"

La "Caravane des récitateurs du Coran d'Algérie" a été lancée, vendredi dans la wilaya de Mascara, sous le slogan : "La lumière du Coran est notre guide, le souvenir des hommes libres est notre serment".

La première étape de cette caravane, organisée par la Direction des affaires religieuses et des Wakfs en coordination avec la Direction du tourisme et de l'artisanat, a eu lieu à la mosquée centrale "Imam Mouslim", où des lectures du Saint Coran ont été présentées par des récitateurs renommés au niveau national, parmi lesquels Abdelaziz Sahim, Abdelkarim Belhacen et Abdelmounaim Baroudi. Cette caravane sillonnera, pendant trois jours, les mosquées des communes de Mascara, Kharouba, Ghriiss, Tighennif, Oued Taria, Mohammadia, Froha, El Bordj, Ain Fares et Bouhanifia. Elle comprendra des lectures du Saint Coran avec la participation de dix récitateurs venus de différentes régions du pays, a indiqué le directeur des Affaires religieuses et des Wakfs, Ali Zenadra, à l'APS. Dans le cadre de cette manifestation religieuse, diverses activités seront organisées, telles que des invocations et chants religieux (madih) avec la participation d'élèves issus d'écoles coraniques et de zaoûias de la wilaya. Des leçons et conférences religieuses seront également dispensées par des imams et cadres de la direction, portant sur les mérites de la mémorisation et de la récitation du Coran. La caravane se clôturera par une cérémonie religieuse à la mosquée "Othmane Ibn Affane" de Mascara, au cours de laquelle les récitateurs participants seront honorés, ainsi que des jeunes mémorisateurs du Livre Saint âgés de 9 à 14 ans, inscrits dans les écoles coraniques de la wilaya, selon M. Zenadra.

M'DAOUROUCH (SOUK AHRAS)

Mise en service prochaine du
siège de la 1ère sûreté urbaine

Le siège de la première sûreté urbaine de la commune de M'daourouch, wilaya de Souk Ahras sera mis en service "prochainement" dans le cadre du plan global de renforcement de la couverture sécuritaire dans la wilaya, a-t-on appris jeudi auprès du chef de la sûreté de wilaya, le commissaire divisionnaire de police Kadour Djeghdir. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que des travaux sont actuellement en cours pour la réalisation des sièges de cinq sûretés urbaines à travers les communes à forte densité urbaine dont l'un sera prochainement réceptionné à M'daourouch de sorte à contribuer à renforcer l'action des corps de sécurité et améliorer les services assurés aux citoyens à travers les diverses régions de la wilaya. Les travaux des sièges des quatre autres sûretés en cours aux cités "2.900 logements", "1.889 logements AADL" et "CNEP" au chef-lieu de wilaya et dans la commune de Sedrata affichent "des rythmes avancés" et leur réception est prévue pour le "premier trimestre de l'année prochaine 2026", a précisé le même responsable. Ces projets, a-t-il ajouté, s'inscrivent dans le cadre du programme national visant l'amélioration de la couverture des régions à forte densité urbaine par de nouvelles structures de la sûreté répondant aux normes et assurant des prestations sécuritaires de proximité efficaces qui reflètent l'engagement de l'Etat à garantir un environnement sécurisé pour tous les citoyens et préserver la sécurité des personnes et des biens. Selon le même responsable, ces projets consolident la présence de l'Etat sur le terrain, consacrant le concept de la police de proximité et reflètent la volonté de l'Etat de répondre aux attentes du citoyen et aux transformations de l'évolution urbaine.

BOUIRA

Des axes routiers rouverts
à la circulation après
des travaux d'entretien

D'importants axes routiers, dont la route nationale (RN) 25, ont été rouverts jeudi à la circulation à Ain Bessam et à Ain Lahdjar (Ouest de Bouira), après une vaste opération de renforcement et d'entretien, qui n'a duré que deux mois de travaux, a-t-on appris auprès de la Direction des travaux publics. Lancés il y a deux mois, des travaux de renforcement de la RN 25, qui est l'évitement reliant Ain Bessam à Souk Lakhmis (Ouest de Bouira), ont

été achevés et la route a été rouverte jeudi à la circulation après la réfection et le renforcement de la chaussée sur une distance de 2,3 km, selon les détails fournis par le directeur des travaux publics (DTP), Noureddine Gasmi. "L'enveloppe financière allouée à cette opération est de l'ordre de 81 millions de dinars, et les travaux ont été achevés dans un délai de deux mois au lieu de quatre mois prévus initialement", a expliqué M. Gasmi à l'APS.

Une opération similaire a été lancée sur une section de 3,5 km du chemin de wilaya (CW) 22 à Ain Lahdjar (Ouest). "Les travaux de ce projet ont été également réalisés dans un délai de deux mois au lieu de quatre mois, pour un montant de 40 millions de dinars", a précisé le même responsable. Inscrit dans le cadre du programme de l'année 2025, ce projet a pour objectif de "désenclaver la commune d'Ain Lahdjar et ses différentes localités ainsi que de la relier à Ain

Bessam", a relevé le directeur. "Ce genre d'opérations permet la sauvegarde du réseau routier ainsi que d'assurer le confort et la sécurité des usagers de ces axes routiers", a-t-il encore expliqué. Plusieurs autres projets de ce genre sont en cours de réalisation à Bouira, M'Chedallah, ainsi que d'autres communes, alors que d'autres ont déjà été réalisés et réceptionnés depuis quelques mois, a rappelé le même responsable.

BOUMERDÈS

Vers la création d'une école supérieure des enseignants

Une école supérieure de formation destinée aux enseignants du cycle primaire entrera en service dès la prochaine année universitaire 2025/2026 au sein de l'université de Boumerdes, M'hamed Bouguerra, a fait savoir un responsable de cette dernière. Le recteur de l'université M'hamed Bouguerra, Noureddine Abdelghani, a indiqué hier jeudi, dans une déclaration à l'APS en marge d'une session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), consacrée à l'examen de divers dossiers de développement, que cette université "renforcera" ses structures avec une école supérieure des enseignants du primaire dans un premier temps, et que cette expérience

sera élargie à l'avenir aux autres cycles de l'enseignement. Selon le recteur, cette initiative s'inscrit dans le cadre des directives du ministère de l'Enseignement supérieur visant à consolider la numérisation et à généraliser l'utilisation de la langue anglaise dans l'enseignement primaire, estimant que cette filière pédagogique "va promouvoir les compétences de l'enseignant et améliorer la communication linguistique entre les enseignants". Pour rappel, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avait annoncé en mars dernier, dans un communiqué, le projet de création d'écoles supérieures des enseignants dans

les pôles universitaires, l'ouverture d'annexes dans certaines universités, et la possibilité d'orienter les bacheliers de la session juin 2025, filière littéraire, vers des spécialités scientifiques modernes. Dans un autre contexte, le recteur Abdelghani a souligné que les différentes facultés et instituts de l'université M'hamed Bouguerra ont remporté 16 labels "projet innovant" sur les 348 projets réalisés au titre de l'année universitaire 2024/2025. Il a également relevé les "efforts consentis" au niveau de son université pour l'accompagnement des start-up et des entreprises économiques et la consolidation et la culture de l'entrepreneuriat.

FOOT-ANGLETERRE

Liverpool retire à jamais son N.20 en hommage à Diogo Jota

Liverpool a annoncé vendredi que le numéro 20 que portait son attaquant portugais Diogo Jota, mort au début du mois dans un accident de la route, serait retiré de toutes les équipes du club anglais. "C'était le numéro qu'il portait avec fierté et honneur, nous menant à des victoires innombrables. Et Diogo Jota sera à jamais le N.20 du Liverpool Football Club", ont annoncé les Reds dans un communiqué. "Après avoir consulté son épouse, Rute, et sa famille, le club peut annoncer que ce numéro sera retiré en l'honneur et en mémoire de Diogo à tous les niveaux du club, ce qui inclut l'équipe féminine et le centre de formation", ajoutent-ils. L'attaquant international portugais, qui était âgé de 28 ans, et son frère cadet André, 25 ans, lui aussi footballeur professionnel en deuxième division portugaise, ont trouvé la mort dans un accident de la route dans la nuit du 2 au 3 juillet alors qu'ils circulaient sur une autoroute de la province de Zamora, dans le nord-ouest de l'Espagne.

R.S

FOOT / EUROPA LIGUE

L'Olympique Lyonnais autorisé à disputer la compétition

L'Olympique Lyonnais, fraîchement repêché en championnat de Ligue 1 française, sera autorisé à disputer la prochaine édition de l'Europa Ligue, a annoncé vendredi l'UEFA, ayant décidé également de rétrograder Crystal Palace en Ligue Conférence, en application de la règle sur la multipropriété, car les deux clubs ont partagé le même actionnaire. L'OL "ne sera pas exclu" de la C3 après la décision mercredi de la commission d'appel de la Direction nationale de contrôle et de gestion (DNCG) ne pas reléguer administrativement le club en Ligue 2, a expliqué l'organe de contrôle financier des clubs (CFCB) dans un communiqué. Mais Lyon et Crystal Palace enfreignent les règles UEFA de la multipropriété, a précisé l'instance, en étant contrôlés tous deux par Eagle Football. Même si depuis le groupe de John Textor a annoncé la vente de ses parts dans le club londonien, la transaction n'a pas encore été réalisée. Crystal Palace, qualifié pour la C3 grâce à sa victoire historique - il s'agit du premier titre du club - en Coupe d'Angleterre mais moins bien classé dans son championnat (12e) que Lyon (6e) doit céder la place en vertu du règlement sur la multipropriété.

R.S

EURO-2025

L'Italie cède face à l'Espagne (3-1) mais s'ouvre les quarts

Les Italiennes se sont qualifiées vendredi pour les quarts de finale de l'Euro-2025 de football pour la première fois depuis douze ans malgré leur défaite 3-1 face aux championnes du monde espagnoles à Berne. Déjà qualifiée après ses larges succès contre le Portugal (5-0) et la Belgique (6-2), l'Espagne termine sans surprise en tête du groupe B et affrontera donc la Suisse, pays hôte, vendredi prochain à Berne. Mais l'Italie, grâce à la défaite simultanée du Portugal face à la Belgique (1-2 à Throune), décroche le second ticket et tourne la page de ses éliminations en poules lors des deux derniers tournois continentaux et du Mondial-2023. Les joueuses d'Andrea Sorcini rencontreront les Norvégiennes mercredi prochain à Genève, pour tenter de s'offrir une nouvelle épopée européenne après les éditions 1993 et 1997 achevées en finale.

ATHLÉTISME / LIGUE DE DIAMANT 2025 (ETAPE DE MONACO)**Meilleure performance mondiale pour la Néerlandaise Femke Bol sur 400m/ haies**

La Néerlandaise Femke Bol a réalisé la meilleure performance mondiale de la saison sur 400 mètres/haies, en s'imposant en 51 secondes et 95 centièmes vendredi soir à Monaco, dans le cadre de la Ligue de Diamant 2025.

Alignée dans le couloir N5, Bol a largement dominé les Américaines Dalilah Muhammad (52.58) et la vice-championne olympique Anna Cockrell (52.91), battant au passage le record du meeting, établi en 2009. A Monaco, la médaillée de bronze des JO-2024 a effacé le chrono de sa grande rivale américaine Sydney McLaughlin-Levrone (52.07), qui avait établi l'été dernier aux Jeux de Paris le record du monde en 50 sec 37.



en 20 sec 10.

Victoire de Duplantis à la perche, qui échoue face à son record du monde

Le Suédois Armand Duplantis a manqué ses trois tentatives à 6,29 m qui lui aurait offert un 13e record du monde du saut à la perche après avoir assuré la victoire vendredi soir en Ligue de diamant à Monaco. "Mondo" Duplantis (25 ans), double champion olympique et double champion du monde en plein air, avait porté son record du monde à 6,28 m il y a un mois à Stockholm. A Monaco, il a été le seul à franchir 6,05 m, battant au passage le record du meeting établi en 2019 par le Polonais Piotr Lisiek. Il a ensuite dit aux juges qu'il voulait tenter un nouveau record du monde. Mais "Mondo" a échoué trois fois à 6,29 m, comme à Ostrava

(République Tchèque) fin juin et à Eugene (Etats-Unis) début juillet. Duplantis avait déclaré la veille qu'il avait "un petit quelque chose à prouver" à Monaco, où il avait sauté à 5,72 m (4e) il y a deux ans, loin de ses standards. Le Grec Emmanouil Karalis a fini deuxième des concours en franchissant 5,92, tout comme l'Australien Kurtis Marshall, troisième avec un essai raté de plus à la même hauteur.

Meilleure performance mondiale de l'année pour Wanyonyi sur 800 m

Le Kényan Emmanuel Wanyonyi a amélioré vendredi soir la meilleure performance mondiale de l'année sur 800 m au meeting de Monaco en 1 min 41 sec 44, battant en passage le record du meeting. Déjà vainqueur cette saison à Oslo, à Stockholm et à Paris, le champion

olympique du 800 m a devancé le champion du monde en salle américain Josh Hoey (1:42.01) l'Algérien Djamel Sedjati (1:42.20), médaillé de bronze à Paris. Le Kényan améliore d'une demi-seconde le meilleur temps de la saison qu'il détenait depuis le meeting dans la capitale suédoise (1:41.95). A Monaco, il était bien placé dans le dernier tour pour établir un nouveau record du monde, puisqu'il a été un temps en avance sur la "wavelight", le repère lumineux matérialisant le chrono record de son compatriote David Rudisha (1:40.91), établi aux Jeux de Londres en 2012. Mais Wanyonyi ne sera pas le deuxième homme à passer sous la barre des 1 min 41, ses gros efforts l'ayant sans doute généré pour aller au bout.

R.S

EURO-2025

Avec Lea Schüller, l'Allemagne tient sa renarde

Qualifiée pour les quarts de l'Euro-2025 malgré un jeu poussif, l'Allemagne s'avance samedi vers le choc pour la première place du groupe C face à la Suède avec une certitude: l'efficacité hors normes de son avant-centre Lea Schüller, longtemps dans l'ombre d'Alexandra Popp. "Jamais je n'ai approché un tel soir de buts", reconnaissait mardi soir le sélectionneur Christian Wück, lui-même ancien milieu offensif, à propos des 54 réalisations en 77 sélections de sa N.11, dont déjà deux depuis le début de l'Euro. Lea Schüller, pourtant invisible pendant près de 66 minutes face

au Danemark, a surgi pour propulser dans le petit filet une offrande de la néo-Lyonnaise Jule Brand, donnant aux Allemandes un avantage décisif (2-1). "J'étais vraiment seule devant le but, tout ce que j'avais à faire était de pousser la balle dedans. C'est une belle performance collective de l'équipe", avait humblement minimisé l'attaquante du Bayern Munich. Mais quatre jours plus tôt, avec la même science du placement, "Schüllli" s'était faufilée devant deux Polonaises pour reprendre de la tête un centre de la même Brand, exactement à la même minute, scellant le succès (2-0) des

vice-championnes d'Europe. "Je ne sais pas ce qui se passe avec Lea. Je pense qu'elle sent le moment où on veut la remplacer, marque rapidement un but et part", plaisantait Wück mardi, suggérant d'avancer ce scénario dès la première période.

Première place en jeu

Plus sérieusement, le Bavarois de 52 ans avait loué "une buteuse comme toute équipe en a besoin", renarde des surfaces dans la pure tradition allemande, celle du "Bombardier" Gerd Müller. Longtemps, Schüller n'a pourtant été en sélection que la doublure relativement anonyme de la légende

Alexandra Popp, qui a fermé avec le bronze des JO-2024 une carrière internationale marquée par 67 buts en 145 sélections. Avec 0,70 but par match contre 0,46 pour Popp, Schüller est d'une efficacité encore plus redoutable, mais sans avoir la même aura de leader, puisque le brassard est revenu à la défenseuse centrale Janina Minge après le forfait de la capitaine Giulia Gwinn, blessée au genou gauche face à la Pologne en début de compétition. Dans le jeu, la Rhénane de 27 ans n'a pas non plus séduit les observateurs autant que les deux ailières Jule Brand et Klara Buhl, respectivement élues par l'UEFA meil-

leures joueuses du match contre la Pologne puis contre le Danemark. Mais pour disputer la première place du groupe C à une Suède impressionnante, qui a dominé le Danemark (1-0) puis la Pologne (3-0) grâce à l'intelligence de sa capitaine Kosovare Asllani et sa domination collective dans les airs, l'Allemagne sait qu'elle devra se montrer clinique. Et à l'heure d'exploiter la plus petite munition, elle pourra compter sur Schüller: "se faire relativement discrète, mais être là quand il le faut pour marquer, c'est exactement ce qui définit une buteuse", résume Christian Wück.

AFP

CAN-2024 FÉMININE

Les "Vertes" à un point des quarts

Deuxièmes du groupe avec 4 unités, à deux longueurs du leader le Nigeria, qualifié à l'issue de sa victoire face au Botswana (1-0), les "Vertes" devront sortir le grand jeu face à la meilleure sélection du continent, 11 fois sacrée sur les 14 éditions disputées.



La sélection nationale féminine de football, en ballottage favorable, affrontera l'ogre nigérian, aujourd'hui à 20h00, avec l'intention de décrocher au moins le point du nul, pour valider son ticket pour les quarts de finale de la 15e Coupe d'Afrique des nations CAN-2024 (décalée à 2025), à l'occasion de la 3e et dernière journée (Gr.B). Ayant entamé le tournoi du bon pied en battant dimanche le Botswana (1-0), les joueuses du sélectionneur national Farid Benstiti, ont été tenues en échec jeudi par leurs voisines tunisiennes (0-0). Lors de la rencontre, les Algériennes ont dominé le jeu avec une possession de balle assez évidente de 70%. "Nous ne sommes pas dans les calculs, on est plus dans le fait que notre équipe doit progresser, et comment faire pour passer ce premier tour face à une

grosse équipe du Nigeria", a indiqué le coach national. Deuxièmes du groupe avec 4 unités, à deux longueurs du leader le Nigeria, qualifié à l'issue de sa victoire face au Botswana (1-0), les "Vertes" devront sortir le grand jeu face à la meilleure sélection du continent, 11 fois sacrée sur les 14 éditions disputées. Les deux sélections s'étaient rencontrées pour la dernière fois en octobre 2024, lors d'une double confrontation amicale disputée à Lagos. Les deux tests avaient été remportés par les "Super Falcons" : 2-0 puis 4-1. Lors des cinq précédentes participations, les "Vertes" n'avaient jamais dépassé le cap du premier tour (2004, 2006, 2010, 2014, 2018), d'où l'importance du match ce dimanche, et la nécessité d'éviter les calculs. Dans l'autre match du groupe, La Tunisie

(3e, 1 point), qui a relancé ses chances grâce au nul obtenu face à l'Algérie, affrontera à la même heure le Botswana, lanterne rouge (0 point), et virtuellement éliminé. Pour son retour parmi le gotha africain, après une absence lors des deux précédentes éditions, l'Algérie s'est présentée avec un effectif de 26 joueuses. Douze pays prendront part à ce tournoi continental, répartis en trois groupes de quatre équipes. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les deux meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les quarts de finale, prévus les 18 et 19 juillet. Pour rappel, l'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi: 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade du 5-Juillet à Alger.

R.S

CRB

Le mercato estival lancé en trombe

Le CR Belouizdad, troisième de la Ligue 1 Mobilis de football 2024-2025, a affiché d'emblée ses ambitions lors du mercato estival, en devenant le premier club à annoncer ses deux premières recrues, coup sur coup.

Le Chabab a annoncé jeudi soir l'arrivée de l'attaquant international albanais Redon Xhixha (26 ans), en provenance de Qarabag FK (Div.1 azerbaïdjanaise), et du milieu offensif du Paradou AC, Djaber Kaâssis (26 ans). Arrivé en Azerbaïdjan en janvier 2023, Xhixha a disputé 73 rencontres sous les couleurs de son équipe, ins-

crivant 13 buts et délivrant 5 passes décisives. Engagé sur recommandation de l'entraîneur allemand du CRB Sead Ramovic, Xhixha s'est engagé par un contrat jusqu'en 2027. Quelques instants plus tard, le club de Laâquba a annoncé le recrutement de l'un des meilleurs talents du PAC : Kaâssis, qui était également dans le viseur de la JS Kabylie, avant de trancher en faveur des "Rouge et Blanc." Pur produit du PAC, l'enfant de Constantine a paraphé un contrat de quatre saisons, lui qui a été convaincu par le projet sportif du CRB,

qui aspire à reconquérir le titre de champion, perdu ces deux dernières saisons au profit du MC Alger. L'entrée en force du Chabab sur le marché des transferts confirme l'intention de ses nouveaux responsables à revenir au-devant de la scène, après avoir bouclé l'exercice précédent sans le moindre titre, pour la première fois depuis 2019. Le CRB ne compte pas s'arrêter là, puisque d'autres recrues sont annoncées, à l'image de l'ailier droit ivoirien des Young Africans (Tanzanie), Pacôme Zouzoua (28 ans).

R.S

USM ALGER

Le stage d'intersaison en Italie ou en Slovaquie

L'USM Alger (Ligue 1 Mobilis de football) prévoit d'effectuer son stage d'intersaison en Italie ou en Slovaquie, a annoncé jeudi soir le manager général du club, Hamza Ait Ouamar. "Nous étudions actuellement deux options : l'Italie ou la Slovaquie, tout en prenant en considération le choix le plus simple et approprié pour l'équipe. Quant à la reprise des entraînements, elle est prévue dans dix à onze

jours", a précisé le dirigeant usmiste aux médias. Hamza Ait Ouamar s'exprimait en marge d'un dîner organisé par le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, en l'honneur des "Rouge et Noir", fraîchement sacrés en Coupe d'Algérie, aux dépens du CR Belouizdad (2-0), en finale disputée samedi dernier au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger). Revenant sur la saison écoulée, Ait Ouamar a estimé que la victoire

en Coupe d'Algérie avait permis de sauver l'exercice : "Il faut dire la vérité, nous sommes passés à côté en championnat, on n'a pas été à la hauteur des espérances de nos supporters", a-t-il reconnu. En cette période d'intersaison, le club de Soustara a libéré certains joueurs, même si aucune nouvelle recrue estivale n'a encore été annoncée." Nous avons libéré certains joueurs, d'autres ont résilié leur contrat à

l'amiable, sans contrepartie, pour ne pas porter préjudice au club", a-t-il révélé. Le défenseur congolais Kevin Mondeko (contrat résilié), le milieu offensif bolivien Adalid Terrazas (transféré au Deportivo San Antonio Bulu/Bolivia) et le milieu de terrain Oussama Chita (fin de contrat), ne feront ainsi plus partie de l'effectif la saison prochaine, en attendant éventuellement d'autres libérés.

R.S

ESS

La FIFA lève l'interdiction de recrutement

L'ES Sétif, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé jeudi dans un communiqué, la levée de l'interdiction de recrutement décidée par la Fédération internationale de football (FIFA), après le règlement du litige avec son ancien milieu de terrain, le Malien Abdou Salam Ag Jiddou. "La direction informe son cher public ainsi que les médias que la FIFA a officiellement notifié au club, dans la soirée de mercredi, la levée de l'interdiction d'enregistrement des nouveaux joueurs sur la plateforme TMS, et ce, après le règlement du litige avec l'ancien joueur malien Abdou Salam Ag Jiddou", a indiqué l'Entente sur sa page Facebook. En conséquence, la direction rassure que "le processus d'enregistrement des nouvelles recrues débutera officiellement dans les prochaines heures, dès leur présentation via les canaux officiels du club", ajoute le communiqué.

Enfin, l'Entente "réaffirme par ailleurs son engagement à gérer les affaires du club de manière légale et professionnelle, tout en remerciant les supporters de l'ESS pour leur soutien et leur confiance, renouvelant son engagement à poursuivre le chemin avec détermination vers une saison à la hauteur de l'histoire et du prestige du club." Le club sétifien a annoncé cette semaine le départ de pas moins de sept joueurs, en attendant de dévoiler les noms de ses premières recrues estivales.

R.S

LFP

La supercoupe d'Algérie 2025 fixée au vendredi 26 décembre

La Supercoupe d'Algérie de football 2025 opposant le MC Alger à l'USM Alger aura lieu le vendredi 26 décembre, a annoncé jeudi la Ligue de football professionnel (LFP). Cette édition de la Supercoupe mettra aux prises le MC Alger, champion d'Algérie en titre, à l'USM Alger, vainqueur de la Coupe d'Algérie devant le CR Belouizdad (2-0), en finale disputée le 5 juillet 2025 au stade Nelson Mandela à Baraki. Pour rappel, la dernière édition de la Supercoupe disputée le 8 février 2025 au stade 5 juillet (Alger), avait été remportée par le MC Alger face au CR Belouizdad (2-2, 4-3 aux tirs au but).

R.S

CLASSEMENT FIFA

L'Algérie conserve sa 36e place mondiale

La sélection algérienne de football a conservé sa 36e place au classement mondial de la FIFA du mois de juillet, publié jeudi par l'instance internationale sur son site officiel. La sélection algérienne avait disputé deux matchs amicaux lors de la dernière fenêtre internationale de la Fifa, le mois de juin dernier, soldés par une victoire face au Rwanda (2-0) à Constantine, et une défaite devant la Suède (4-3), à Stockholm. Sur le plan continental, la sélection algérienne a également conservé sa quatrième place africaine, devant le Nigeria (44e mondial), la Côte d'Ivoire (45e), la Tunisie (49e) et le Cameroun (51e). La prochaine sortie des protégés du sélectionneur national, Vladimir Petkovic, est prévue en septembre prochain avec la réception du Botswana, le 5 septembre à Tizi-Ouzou, et un déplacement pour défendre la Guinée, pour le compte des qualifications du Mondial 2026. En haut du classement mondial, l'Argentine a conservé sa place de leader devant l'Espagne (2e) et la France (3e). L'Angleterre (4e) et le Brésil (5e) sont au pied du podium, alors que le Portugal a gagné une place (6e) grâce à son succès en Ligue des Nations. Le prochain Classement mondial masculin FIFA sera publié le 18 septembre prochain.

R.S

CENTRAFRIQUE

Les élections locales, législatives et présidentielles auront lieu simultanément en décembre

Le Premier ministre centrafricain, Félix Moloua, a annoncé vendredi que les élections locales, initialement prévues pour le 30 août, se tiendront désormais en décembre prochain, en même temps que les élections législatives et la présidentielle. Selon une note publiée sur le site de la Primature, M. Moloua a fait cette déclaration lors d'une réunion du comité stratégique d'appui au processus électoral. Il a précisé que cette décision vise à rationaliser le calendrier électoral et à optimiser les ressources mobilisées pour l'organisation des différents scrutins. Ce nouveau report des élections locales intervient alors que l'Autorité nationale des élections (ANE) a publié, le même jour, un communiqué faisant le point sur l'état d'avancement des opérations de recensement électoral. D'après les données actualisées, le fichier électoral provisoire consolidé compte 2 391 977 électeurs inscrits, contre 1 634 111 lors du scrutin de 2020.

CAMEROUN

L'élection présidentielle fixée au 12 octobre prochain

L'élection présidentielle au Cameroun est prévue le 12 octobre prochain, indique un décret portant convocation du corps électoral signé vendredi par le président Paul Biya. D'après le calendrier publié par Elections Cameroun (ElecCam), l'organe chargé de l'organisation des scrutins, les candidats à la magistrature suprême ont jusqu'au 21 juillet pour déposer leur dossier. La liste définitive des candidatures retenues sera publiée au plus tard le 11 août, alors que la campagne électorale, quant à elle, débutera le 27 septembre et s'achèvera le 11 octobre. Par ce décret portant convocation du corps électoral, les inscriptions sur les listes électorales sont suspendues, ElecCam ayant mis en ligne la liste électorale provisoire, qui compte 7,8 millions d'électeurs inscrits.

HAÏTI

Plus de 3000 personnes tuées entre janvier et juin

Plus de 3000 personnes ont été tuées en Haïti durant les six premiers mois de l'année, a indiqué vendredi l'ONU, qui craint que l'expansion de la violence des gangs ne déstabilise d'autres pays des Caraïbes. «Entre le 1^{er} janvier et le 30 juin, au moins 3141 personnes ont été tuées en Haïti», a déclaré une porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, Ravina Shamdasani, lors de la présentation d'un rapport à Genève.

RDC

Nouveau massacre de civils attribué aux ADF en Ituri

Dans le nord-est de la République démocratique du Congo, au moins une trentaine des civils ont été tués dans la nuit du 9 juillet lors de nouvelles attaques cette semaine attribuées aux islamistes ADF dans le territoire d'Irumu, dans la province de l'Ituri. La population civile, une nouvelle fois prise pour cible, alors que les opérations militaires conjointes entre l'armée congolaise et ougandaise se sont intensifiées dans la zone après plusieurs semaines d'accalmie.

Trois attaques simultanées ont ciblé trois villages de la chefferie de Walesse Vonkutu. Il s'agit de Bwanasula, Kisamaibo, et Mayalibo où le bilan est le plus lourd. Seize civils ont été tués à l'arme blanche. Les victimes sont tous des agriculteurs massacrés par les ADF, précise la société civile du territoire. Selon



des sources militaires dans la région, il s'agit de représailles des islamistes ougandais face aux opérations des armées de la RDC et de l'Ouganda, qui se sont intensifiées dans la zone, ces dernières semaines. Le mois dernier, les deux pays ont décidé d'élargir la zone

de leurs opérations. Le 20 juin, ils ont signé un mémorandum d'entente, qui prévoit le renforcement de ces opérations sur le terrain. Et leur élargissement à plusieurs autres territoires. Une vingtaine des corps ont été acheminés dans le territoire voisin de

Beni. Selon un chef de village, plusieurs victimes ont été démembrées, certaines décapitées. Des sources administratives dans la région craignent un bilan plus lourd et estiment que d'autres zones difficilement accessibles ont pu être prises pour cibles.

TURQUIE

Le PKK exige la libération de son chef Abdullah Öcalan

Le Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) a entamé vendredi en Irak un désarmement symbolique censé mettre fin à l'un des plus anciens conflits de la région. Mais il réclame la libération de son chef historique, détenu en Turquie, pour aller plus avant.

Lors d'une cérémonie dans le nord de l'Irak, au cœur de la région autonome du Kurdistan, une trentaine de combattants en treillis, hommes et femmes, dont quatre commandants, ont jeté tour à tour fusils et cartouchières dans une grande vasque à laquelle ils ont mis le feu. Deux hauts responsables du mouvement, une femme, Bese Hozat, puis un homme, Behzat Carçel, se sont relayés pour lire un communiqué saluant une "opération historique et démocratique", sous les vivats de quelque 300 personnes émues aux larmes. "Nous espérons que cette démarche apportera la paix et la liberté.

Notre peuple a plus que jamais besoin d'une vie pacifique, libre, équitable et démocratique", ont-ils dit. Mais dans un entretien sur place, Bese Hozat, coprésident du Parti, a exigé la libération de son fondateur et chef historique Abdullah Öcalan, 76 ans, détenu en Turquie depuis 26 ans sur une île au large d'Istanbul.

"C'est notre première exigence et une condition fondamentale" pour poursuivre le processus de paix, a-t-elle insisté, en réclamant par ailleurs des garanties de sécurité et des réformes pour que les combattants kurdes regagnent la Turquie et pour y rejoindre la vie politique. Le président turc Recep Tayyip Erdogan, qui ne s'est pas engagé sur ce point, a salué avec cette cérémonie une "étape importante vers une Turquie sans terrorisme". Le PKK est considéré comme terroriste par la Turquie et ses alliés occidentaux.

CUBA

Washington annonce des sanctions contre le président Miguel Diaz-Canel

Quatre ans exactement après des manifestations anti-gouvernementales inédites à Cuba, les États-Unis ont annoncé vendredi 11 juillet des sanctions contre plusieurs dirigeants de l'île communiste. Le président Miguel Diaz-Canel et ses ministres de l'Intérieur et de la Défense, notamment, sont visés par des restrictions de visas pour entrer sur le sol américain.

Quatre ans tout juste après les manifestations historiques qui ont secoué Cuba, les États-Unis ont annoncé des sanctions inédites contre plusieurs dirigeants cubains, dont le président Miguel Diaz-Canel, vendredi 11 juillet, faisant monter d'un cran la pression sur l'île communiste. Ce dernier est sanctionné « pour son rôle dans la brutalité exercée par le régime à l'encontre du peuple » cubain, a indiqué le secrétaire d'État Marco Rubio sur son compte X, précisant que Miguel Diaz-Canel faisait désormais l'objet d'une restriction de visa pour entrer sur le territoire américain. Deux ministres - celui de la Défense - Alvaro Lopez Miera, et celui de l'Intérieur - Lazaro Alberto Alvarez Casas - sont également sanctionnés, ainsi que de « nombreux responsables judiciaires et pénitentiaires cubains impliqués dans la détention injuste et la torture des manifestants de juillet 2021 » pour « leur implication dans des violations flagrantes des droits humains », précise par ailleurs le Département d'État dans un communiqué. Enfin, celui-ci a aussi ajouté un hôtel d'État de 42 étages récemment inauguré à La Havane sur la liste des lieux interdits aux Américains « pour éviter que les dollars américains financent la répression du régime cubain ».

GAZA

Au moins 60 nouveaux martyrs victimes de l'armée sioniste

Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini a appelé à mettre fin aux atrocités et au cycle de l'impunité dans la bande de Gaza.

Au moins 27 Palestiniens sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessés hier, dans un nouveau massacre commis par les forces d'occupation sionistes contre des civils près d'un centre d'aides humanitaires à Rafah, sud de la bande de Gaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa). "Les forces d'occupation ont ouvert le feu sur des civils qui attendaient de l'aide humanitaire près du centre de distribution de la Shakoush, au nord de Rafah, au sud de la bande de Gaza, faisant 27 martyrs et 180 blessés", a précisé Wafa, qui cite des sources locales.

D'autre part, au moins 16 Palestiniens sont tombés en martyrs, hier toujours, dans des bombardements des forces d'occupation sionistes sur différentes zones de la bande de Gaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa). Une Palestinienne et ses trois enfants sont tombés en martyrs dans un bombardement de l'armée sioniste près d'une université, à l'ouest de Gaza-ville, a souligné Wafa.

Par ailleurs, quatre Palestiniennes sont tombées en martyres et 10 civils autres ont été blessés dans un bombardement ayant visé une maison près d'une école dans le quartier d'al Tuffah, à l'est de la Gaza-ville où deux autres Palestiniens sont tombés en martyrs dans une autre frappe contre un appartement résidentiel dans le quartier de Sheikh Radwan, a ajouté la même source. Dans le centre de la bande de Gaza, une fille est tombée en martyre et d'autres civils ont été blessés à la suite d'un bombardement par des avions de guerre de l'armée sioniste d'une maison près de l'école Al-Hasasneh, à l'ouest de Nuseirat. Selon des sources locales, un Palestinien, sa femme et ses enfants sont tombés en martyrs suite à un bombardement de drone des forces d'occupation ayant ciblé une tente abritant des personnes déplacées dans le camp de Manasra à Deir al-Balah. Au sud de la bande de Gaza, les équipes de la défense



civile et des ambulanciers ont récupéré les corps de deux martyrs dans la région de Sheikh Nasser à Khan Younes. Selon des sources médicales, 60 Palestiniens sont tombés en martyrs dans des bombardements et tirs de l'armée sioniste sur diverses zones de la bande de Gaza, depuis l'aube de la journée d'hier. Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini a appelé à mettre fin aux atrocités et au cycle de l'impunité dans la bande de Gaza, soulignant que 800 Palestiniens sont tombés en martyrs après avoir été visés par les forces d'occupation sionistes alors qu'ils attendaient de l'aide alimentaire. "Huit cents personnes affamées ont été abattues alors qu'elles essayaient d'obtenir un peu de nourriture à Gaza", a écrit Philippe Lazzarini dans un message publié vendredi sur les réseaux sociaux. "Agressons pour mettre fin aux atrocités et au cycle de l'impunité", a-t-il lancé, tout en réitérant son appel à un cessez-le-feu et à

lever le siège imposé par les forces d'occupation sioniste. Soulignant, par ailleurs, que pendant le cessez-le-feu, les Nations unies ont fourni une assistance importante et inversé la tendance à l'aggravation de la famine, il a déploré le fait qu'"aujourd'hui, il y a au mieux, quatre points de distribution très éloignés contre 400 lorsque l'ONU était aux commandes". "Aujourd'hui très peu de nourriture est envoyée et la malnutrition se propage parmi les enfants", a-t-il alerté. Le commissaire général de l'UNRWA a souligné qu'"un système fonctionnel a été remplacé par une escroquerie mortelle visant à forcer le déplacement de personnes et à aggraver la punition collective des Palestiniens de Gaza". Depuis le 7 octobre 2023, l'occupation sioniste mène une agression génocidaire contre Gaza, faisant à ce jour plus de 195.000 martyrs et blessés, des enfants et des femmes en majorité, plus de 11.000 disparus, et des centaines de milliers de déplacés.

R.I

SAHARA OCCIDENTAL

Décès de la conseillère à la présidence de la République Khadidja Hamdi

La dirigeante, conseillère à la présidence de la République sahraoui et ancienne ministre de la culture, Khadidja Hamdi, est décédée vendredi, des suites d'une longue maladie, laissant son empreinte dans l'histoire et la lutte culturelle et politique du peuple sahraoui, a rapporté l'Agence de presse sahraoui (SPS). La défunte a occupé plusieurs postes importants. Elle était membre du secrétariat national du Front Polisario, ministre de la Culture et conseillère à la présidence de la République. Elle s'est distinguée par son grand soutien à la culture et au livre, notamment en étant l'initiatrice du projet "Bubisher" en 2008 et en lançant la première bibliothèque itinérante dédiée au peuple sahraoui. Khadidja Hamdi était également reconnue pour sa défense constante du rôle des femmes dans la société sahraoui et pour son soutien à toute initiative visant à renforcer l'identité et la culture nationales. Elle n'était pas seulement l'épouse du défunt président sahraoui Mohamed Abdelaziz, mais aussi une dirigeante hors pair qui a laissé son empreinte, selon l'Agence de presse sahraoui.

R.I

LIBAN

Le président Aoun exclut toute normalisation avec l'entité sioniste

Le président libanais, Joseph Aoun, a exclu vendredi toute normalisation avec l'entité sioniste, tout en soulignant qu'il est disposé à œuvrer en faveur de la paix dans la région. "La paix est l'absence de guerre, ce qui est important pour nous au Liban à l'heure actuelle. Quant à la question de la normalisation, elle n'est pas envisagée dans la politique étrangère libanaise actuelle", a affirmé le président libanais, en recevant une délégation d'un centre de réflexion. Il a appelé, à cette occasion, l'entité sioniste à se retirer des cinq points qu'elle occupe dans le sud du Liban, affirmant que cette présence entravait le déploiement de l'armée jusqu'à la frontière. L'accord de cessez-le-feu qui a mis fin en novembre à l'agression sioniste contre le Liban stipule que seules l'armée libanaise et les Casques bleus soient déployés dans le sud du pays.

R.I

SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ

Le Danemark refuse de soutenir un projet d'énergie renouvelable

Le gouvernement danois a refusé de soutenir un projet au Sahara occidental occupé de la société "GreenGo Energy", spécialisée dans la production d'énergie renouvelable, a révélé le journal d'investigation danois "Danwatch". Sollicité par le P-DG de la société Anders Heine Jensen, pour des conseils sur ses activités dans le territoire occupé, l'ambassadeur du Danemark au Maroc de l'époque, Jesper Kammergaard avait "expliqué la position danoise (et celle de l'Union européenne) sur le conflit et transmis la résolution parlementaire" sur le Sahara occidental, a indiqué ce journal. "Avec la résolution parlementaire, l'ambassadeur rappelle que le Parlement danois a convenu en 2016 que les entreprises danoises devaient «faire preuve d'une prudence particulière» lorsqu'elles s'engagent au Sahara occidental et veiller à ce que leurs activités commerciales soient conformes aux intérêts de la population locale", a souligné le "Danwatch".

L'année dernière, GreenGO a tenté sans succès de conclure un contrat controversé avec le gouvernement marocain pour un projet au Sahara occidental oc-

cupé. Selon ce journal, le ministère danois des Affaires étrangères a confirmé dans un courriel qu'il n'aide pas les entreprises danoises souhaitant exercer des activités au Sahara occidental. "Le ministère danois des Affaires étrangères ne fournit pas de conseils sur les activités commerciales au Sahara occidental, mais peut, sur demande, informer les entreprises sur le cadre général d'engagement au Sahara occidental. Ces informations s'appuieront sur la résolution du Parlement danois sur le Sahara occidental de 2016 (V79), dans laquelle le Parlement, à l'unanimité, appelle les entreprises danoises à faire preuve d'une prudence particulière lorsqu'elles s'engagent dans les territoires non autonomes comme le Sahara occidental, et à veiller à ce que leurs activités commerciales ne portent pas préjudice à la population", a écrit le ministère.

Erik Hagen, membre du conseil d'administration de Western Sahara Resource Watch (WSRW) et directeur de l'initiative norvégienne, le Comité de soutien au Sahara occidental, a salué, à ce titre, la décision du ministère des Affaires étrangères de ne pas fournir de conseils sur les acti-

vités commerciales au Sahara occidental. "A l'heure où certains Etats européens affichent leur soutien à l'occupation du Sahara occidental par le Maroc, il est encourageant de constater que l'ambassade du Danemark refuse clairement d'aider les milieux d'affaires du territoire. Il est dans la nature du droit international que les Etats doivent s'abstenir de toute action qui favorise les violations du droit international, et dans ce cas précis, il apparaît que l'ambassade du Danemark a agi avec habileté", a-t-il déclaré.

Dans une lettre adressée, récemment à GreenGo Energy, WSRW appelle cette dernière à "respecter les normes éthiques", "d'adhérer aux principes fondamentaux de transparence" et de "prendre en compte les arrêts" de la Cour de justice de l'UE du 4 octobre 2024 concernant le Sahara occidental. L'ONG souligne que ces arrêts réaffirment les principes fondamentaux du droit international applicables au territoire. Ces arrêts, poursuit-elle, confirment que "le Sahara occidental constitue un territoire distinct de celui du Royaume du Maroc" et que ce dernier "n'exerce aucune souveraineté ni aucun mandat administratif sur le Sahara occi-

dental". Par conséquent, "les eaux adjacentes au Sahara occidental ne peuvent être considérées comme faisant partie de la zone de pêche marocaine, des eaux territoriales, de la zone économique exclusive, ni de toute autre notion utilisée pour décrire le rôle du Maroc vis-à-vis des eaux au large du Sahara occidental", a-t-elle ajouté.

WSRW a rappelé également que ces arrêts soulignent que "le peuple du Sahara occidental doit être considéré comme une tierce partie aux accords conclus par l'UE avec le Maroc et, à ce titre, aucun accord ne peut affecter son territoire sans son consentement, corollaire du droit à l'autodétermination". "La Cour affirme clairement que le droit au consentement appartient au peuple du Sahara occidental, et non à la population du territoire", a-t-elle insisté, relevant que cette Cour "a fermement établi la position du Front Polisario, représentant du peuple du Sahara occidental reconnu par l'ONU, quant à sa capacité de saisir les tribunaux de l'UE au nom du peuple sahraoui, et à son droit d'accès à la Cour pour défendre son droit à l'autodétermination".

R.I

DANS UNE RENCONTRE ORGANISÉE À DJANET Des experts lancent un appel pour valoriser la "Sebiba" comme patrimoine immatériel

Des chercheurs et académiciens participants à une journée d'étude sur la manifestation culturelle de la "Sebiba" à Djanet, ont appelé à la tenue d'ateliers scientifiques visant à plancher sur les moyens de préservation de ce patrimoine culturel immatériel, classé par l'Unesco en 2014, et à œuvrer à sa valorisation aux plans local et international.



Sanctionnant cette rencontre, tenue dans le cadre du festival culturel local de la "Sebiba", en présence de spécialistes, d'universitaires et de représentants d'associations culturelles et du Parc national du Tassili N'Ajjer, les recommandations ont mis l'accent sur la préservation, à travers la Sebiba, de l'identité culturelle de la région et le rôle de cette manifestation dans le renforcement de la mémoire collective des populations locales, en plus de plaider pour une stratégie globale tenant compte de ses dimensions académique, socio-culturelle et touristique en vue d'assurer une durabilité de ce legs et sa transmission aux générations futures.

Les participants ont souligné également l'importance de recueillir et répertorier le legs poétique oral lié à la manifestation, le documenter dans des publications mises à la disposition des chercheurs, ainsi que de former des producteurs de contenus culturels numériques, afin de faire connaître et promouvoir les portées symbolique, historique et sociale de la manifestation. Parmi les autres suggestions formulées lors de cette journée d'étude, la promotion de la manifestation de la "Sebiba" en festival culturel international, qui se tiendrait annuellement à Djanet à la date de sa célébration, en plus de l'organisation d'ateliers pour enfants d'enseignement du jeu de l'instrument "Ganga" et leur

apprentissage des chants et danses accompagnant la manifestation, pour assurer la pérennité de ce patrimoine oral et symbolique. Le soutien à l'artisanat traditionnel lié à la manifestation de la Sebiba, tels que la confection d'instruments musicaux, l'habit et la bijouterie traditionnels et le travail du cuir, ainsi que l'encouragement de la formation de guides touristiques parmi les gens de la région connaissant parfaitement les circuits et repères touristiques et leurs dénominations locales, ont été d'autres recommandations formulées. Les participants ont appelé, dans le même contexte, à la précision dans la diffusion d'informations historiques et culturelles afférentes à la

manifestation de la Sebiba, notamment de la part des producteurs de contenus sur les plateformes numériques, en se référant aux spécialistes, dans un souci de crédibilité et de précision scientifique concernant ce patrimoine, et en intégrant aussi la manifestation dans les programmes scolaires, dès le primaire, pour faire connaître les symboles patrimoniaux de la région. Les participants ont enfin préconisé l'accompagnement des efforts du ministère de la Culture et des Arts et des instances de tutelle, en vue de sauvegarder et promouvoir ce patrimoine culturel immatériel et renforcer sa place dans la mémoire Culturelle de l'Algérie.

R.C

Classement de sites archéologiques et édifices historiques : Publication de plusieurs arrêtés ministériels

Huit arrêtés ministériels portant ouverture d'instances de classement de sites archéologiques et édifices historiques abritant des universités, ont été publiés au dernier Journal officiel (n 42). Ces arrêtés concernent l'ouverture de procédures de classement des sites archéologiques de Mlakou "Antique Petra" à Béjaïa, "Tebessa El Khalia" (Tébessa), "Kef Messouer" et Madaure antique "Madauros" (Souk Ahras), et le site archéologique de la station des gravures rupestres "Tiout" à Naâma. Concernant les édifices historiques de valeur architecturale, les arrêtés portent ouverture d'instances de classement de trois édifices abritant l'université d'Al-

ger des sciences et de la technologie Houari Boumediene et l'université des Frères Mentouri de Constantine, ainsi que l'université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed Boudiaf. Le ministère de la Culture et des Arts, indique, dans un communiqué, que la publication de ces arrêtés s'inscrit dans le cadre des "orientations stratégiques de l'Etat visant à préserver le patrimoine culturel et à valoriser la symbolique des monuments historiques et scientifiques dans la mémoire collective". Cette démarche traduit, selon le communiqué, la vision du ministère visant à "préserver les biens culturels de valeur exceptionnelle et à les valoriser et à

les intégrer dans la dynamique de développement en tant que ressource de connaissance, d'éducation et de tourisme contribuant au développement durable, et renforçant l'identité nationale dans sa dimension renouvelée". Le ministère de la Culture a réaffirmé, à cette occasion, sa "détermination à poursuivre les efforts d'inventaire, de protection, de classement et de valorisation" du patrimoine, tout en appelant au "renforcement de l'approche participative entre les différents secteurs et acteurs pour préserver le patrimoine national et le transmettre aux générations futures en tant que valeur stratégique".

R.C

Clôture du Festival d'Amman: le film tunisien "Red Path" rafle deux prix

Le film tunisien "Red Path", réalisé par Lotfi Achour, a décroché le Grand Prix de la compétition officielle des longs métrages de fiction arabes au Festival international du film d'Amman - Awal Film (AIF), dont le palmarès a été annoncé, jeudi, à Amman, en Jordanie. Red Path a également reçu la mention spéciale du meilleur acteur principal, attribuée à Ali Helali, ex aequo avec l'Irakien Azzam Ahmed pour Songs of Adam d'Oday Rasheed. Cette fiction de 100 minutes, inspirée d'un fait réel survenu en 2015 dans la région isolée et pauvre de Mghilla, au Nord-Ouest tunisien, raconte l'histoire poignante de deux jeunes bergers attaqués par des jihadistes. Nizar, 16 ans, est tué, tandis qu'Achraf, 14 ans, doit porter la terrible nouvelle à sa famille. Le film explore la résilience d'un enfant face au traumatisme. Red Path est le deuxième long métrage de Lotfi Achour, après Demain dès l'aube (2016). Il a été sélectionné dans plus de 50 festivals à travers le monde, où il a remporté une quinzaine de prix. Présenté en première tunisienne aux 35èmes Journées Cinématographiques de Carthage, il y a reçu le Grand Prix, le Tanit d'Or, et le prix du public, ex aequo avec Salma de Joud Said. Il a aussi été récemment primé au Festival du Film Arabe de Malmö (MAFF), où il a remporté le prix du meilleur réalisateur et du jury. Également, le Prix du Jury et le Prix du public sont allés à "To a Land Unknown" (Palestine). Mention spéciale meilleure actrice a été attribuée à Saja Kilani (Simsim, Jordanie). Le Festival international du film d'Amman, organisé sous l'égide de la Royal Film Commission de Jordanie, en est à sa 66e édition (2-10 juillet 2025). Il met à l'honneur les premiers films arabes et internationaux, avec une sélection de 62 films venus de 23 pays. Cette année, l'Irlande était invitée d'honneur.

TAP

Le Festival international du film d'Édimbourg dévoile son programme

La 78e édition du Festival international du film d'Édimbourg (EIFF) revient du 15 au 21 août avec une confiance renouvelée et une programmation audacieuse, présentant 43 nouveaux longs métrages, dont 18 avant-premières mondiales. La programmation de cette année comprend également six projections rétrospectives spéciales, un hommage sur grand écran à James Bond et une célébration de l'œuvre du cinéaste culte Budd Boetticher. L'EIFF s'ouvre avec "Sorry, Baby", une comédie noire réalisée par Eva Victor, et se clôture avec l'avant-première mondiale de "Reality Is Not Enough", un documentaire de Paul Sng explorant la vie et l'héritage d'Irvine Welsh. L'un des temps forts du festival est le Prix Sean Connery pour l'excellence du long métrage, qui revient avec dix longs métrages présentés en avant-première mondiale en provenance du monde entier. Sont en compétition pour ce prix de 50 000 £, attribué au public et soutenu par la Fondation Sean Connery : Blue Film d'Elliot Tuttle (États-Unis), Concessions de Mas Bouzidi (États-Unis), In Transit de Jaclyn Bethany (États-Unis), Low Rider de Campbell X (Afrique du Sud/Royaume-Uni), Best Boy de Jesse Noah Klein (Canada), Mortician d'Abdolreza Kahani (Canada), Novak de Harry Lagoussis (Grèce/Suisse), On the Sea de Helen Walsh (Royaume-Uni), Once You Shall Be One of Those Who Lived Long Ago d'Alexander Rynéus et Per Bifrost (Suède) et Two Neighbours d'Ondine Vínáio (Royaume-Uni/États-Unis). La section Hors Compétition présente plusieurs premières mondiales qui remettent en question la forme cinématographique tout en explorant des thèmes universels. Parmi celles-ci, citons Crushed de Simon Rumley (Royaume-Uni), Fires of the Moon (Royaume-Uni) et Grow de Christopher Forster (Royaume-Uni). Le Prix Thelma Schoonmaker pour l'excellence du court métrage mettra en lumière les nouvelles œuvres de cinéastes écossais, britanniques et internationaux, tous en compétition pour un prix de 15 000 £, nommé en l'honneur du légendaire monteur.

N.C

Ouverture des inscriptions en vue de participer à la deuxième édition du Salon national du livre pour enfants

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) a annoncé l'ouverture des inscriptions pour la participation à la deuxième édition du Salon national du livre pour enfants, prévu du 7 au 16 août prochain à la Promenade des Sables à Alger. Dans le cadre du soutien continu du mi-

nistère de la Culture et des Arts au livre et à l'enfance, l'AARC invite les maisons d'édition nationales (publiques et privées) de toutes les wilayas d'Algérie, à s'inscrire pour participer à cette deuxième édition du "Salon national du livre pour enfants". Les maisons d'édition souhaitant participer à ce deuxième salon, doivent

"consulter le règlement intérieur via la page Facebook de l'AARC pour y constituer le dossier à fournir qui devrait, ainsi comprendre, le formulaire de renseignements dûment rempli et signé, l'approbation du règlement intérieur signée et légalisée, ainsi que la liste des livres proposés à l'exposition, pour l'envoyer ensuite, au plus tard le 21 juillet

en cours, à l'adresse e-mail : 2025snle@gmail.com. La première édition du Salon national du livre pour enfants a eu lieu du 5 au 10 juin 2024 au Palais de la Culture Moufidi Zakaria à Alger, et a vu la participation de plus de 58 maisons d'édition algériennes.

R.C

TÉLÉ

VISION



TF1 Chelsea / Paris-SG

20h50



Football. Coupe du monde des clubs de la FIFA. Finale.

france 3 Alex Hugo

21h10



Alors qu'il se promène en montagne, Alex parvient à empêcher Elise, une jeune fille, de se suicider. Il la ramène au poste et tente de la faire parler.

C STAR Chicago Fire

21h10



Casey intervient sur un incendie dans un mobile home, qui a fait une blessée. Il est sollicité par la journaliste d'investigation Naomi Graham qui enquête sur des feux similaires.

T8 Conte d'été

20h50



Gaspard, un jeune homme rêveur, passe un été dans une maison que lui a prêtée un ami à Dinard, attendant impatiemment la visite de Léna, qui est censée voir ses cousins dans la région.

6ter Yesterday

21h10



James Malick, un vendeur de magasin, a toujours été passionné par la musique, cultivant un rêve de devenir chanteur depuis son adolescence.

TFX Le grand restaurant

20h50



Monsieur Septime dirige d'une main de fer le Grand Restaurant, un établissement gastronomique de renom. Tout bascule lorsque Novalès, le président d'un État d'Amérique du Sud.

arte Moulin Rouge !

21h00



Christian, un apprenti écrivain, s'installe dans le quartier de Montmartre. Il se rend au célèbre cabaret le Moulin-Rouge. Là, il est présenté à la meneuse de revue Satine, à laquelle il propose d'écrire le livret de son nouveau spectacle.

La réalisatrice de "Twilight" révèle le cadeau ridicule qu'elle a reçu du studio pour fêter son succès



17 ans après la sortie du premier "Twilight", la réalisatrice Catherine Hardwicke, n'a pas encore digéré le cadeau envoyé par le studio pour fêter le succès du film.

Bella et Edward, c'est de l'histoire ancienne pour Kristen Stewart et Robert Pattinson. Mais pas tout à fait pour Catherine Hardwicke qui a adapté sur grand écran le premier tome de la romance de vampires de Stephenie Meyer.

Dans une interview, la cinéaste de 69 ans s'est exprimée sur le peu de considération qu'elle avait reçu de la part du studio pour la réussite du premier film de la saga Twilight.

Dans un entretien, Catherine Hardwicke a évoqué un cadeau reçu après le succès au box office du long-métrage sorti en 2008. Des réalisateurs pouvaient se voir offrir une voiture ou un contrat pour trois films ou la possibilité de réaliser ce qu'ils voulaient selon Catherine Hardwicke, pour la réussite d'une production.

Son cadeau pour récompenser le succès inattendu du film fut nettement moins flamboyant, "Je suis entrée dans une pièce dans laquelle il y avait un tas de cadeaux et où tout le monde félicitait le studio. On m'a donné une petite boîte. Je l'ai ouverte et il y avait un mini cupcake à l'intérieur" explique la cinéaste.

La réalisatrice s'était déjà exprimée sur le sujet en 2023. Elle y avait notamment dit que le studio avait toujours sous-estimé l'ampleur du potentiel de Twilight et l'avait critiquée sur le choix de Robert Pattinson, jugé pas assez beau pour le rôle principal. Pourtant cela n'a pas empêché le film de faire un carton générant plus de 400 millions de dollars de recettes. Un excellent score pour une production qui aura coûté seulement 35 millions de dollars.

Malgré le succès du film, Catherine Hardwicke sera remplacée dès le second volet, par Chris Weitz qui cédera sa place à son tour à David Slade pour le troisième chapitre puis à Bill Condon pour les 4e et 5e. Au total, d'après Screen Rant, la saga Twilight a récolté plus de 3,3 milliards de dollars au box-office.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

VERTICALEMENT

1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

Grille muette N° 1163

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Écrivain belge, proche de Hollande. 2 Font perdre la tête. 3 Avaient des têtes de Turks. 4 Est à la fortune ... de Rousseau. - Une plume d'Elvis. 5 Un ancien des astres. - Vérité booléenne. 6 De l'herbe colombienne, par exemple. - Gonflé pour la vitesse. 7 En Suède ou ... en Suède. - Algue rouge. 8 Caractéristique d'un classique. 9 Est limitée en verges. - Allemand qui avait l'expressionnisme dans la peau ! 10 A foi en la Nature.

Verticalement

1 Monstrueux chez Flaubert. 2 Antalgique de Paracelse. 3 Engagera dans la durée. - En Suisse, en Italie ou en Mandchourie. 4 Méthode de mesure en chimie bioanalytique. - Les us anglais, mais pas les coutumes. - Rins. 5 Canons. 6 Vient après l'Amour. 7 Prié d'aller voir ailleurs ! - Fait aimant (permanent). 8 N'est pas assurée. - Laines de pâtres. 9 Grossissent (à vue d'oeil). 10 Fille de Sadoq.

Mots croisés grille N° 1163

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Bandes de bergers. 2 Bec, par exemple. 3 Caractère d'un mobile. 4 Vise à imprimer en nous des sentiments plutôt qu'à les exprimer (pour Henri). - Chalcogène. - Fin d'une liste à apprendre. 5 Celle de Bayard a fissuré un rocher, paraît-il. - Auxiliaire, mais pas chez nous. 6 Eusse en horreur. 7 S'entend en cas de peine prononcée. - Au sud de la France ou à l'est de la Russie, selon le sens. 8 Comme des schooners. 9 Unité de l'inductance ou une de la Résistance. - Mise dans l'engrenage. 10 Auxiliaires, aussi chez nous.

Verticalement

1 En ont fait un fromage. - Dieu égyptien. 2 Vieilles chansons. 3 Réflexions faites. 4 En Thaïlande ou marque le point. - Mis des affaires plus haut ou plus bas. 5 Arbrisseaux grimpants des régions tropicales. - En 54 ou en 58. 6 Baile Aitha Cliath est sa capitale, en VO. - Couverte ou non couverte, justement. 7 Mobile en fait partie. - Poulou. 8 Ne font pas partie des frais. - 15 selon la Gematria. 9 Garçon de recettes... aux pêches ! 10 Comme le singulier du 8 vertical. - Option de seconde.

Le navire affrété "El Venizelos" entamera jeudi ses traversées depuis l'Espagne

Le navire "El Venizelos" affrété par l'Entreprise nationale du transport maritime des voyageurs (ENTMV), entamera jeudi ses traversées depuis l'Espagne et ce, après avoir finalisé toutes les étapes du contrôle technique au port d'Alicante, a indiqué un communiqué de l'entreprise. "Après avoir finalisé toutes les étapes relatives au contrôle technique au Port d'Alicante, le navire affrété "El Venizelos", s'apprête à entrer en service dans le cadre de son programme tracé pour la saison estivale 2025", a précisé le communiqué. Ainsi, le navire entamera jeudi à 20H00 ses traversées à partir du port d'Alicante (Espagne) en direction d'Alger, selon l'entreprise qui affirme qu'elle avait réuni "toutes les conditions optimales pour le voyage, dont la sécurité, le confort, et la qualité de service, afin d'être à la hauteur des aspirations des voyageurs".

SIDI BEL-ABBES

Saisie d'environ 108 kg de kif traité en provenance du Maroc

Les services de la sûreté de la wilaya de Sidi Bel-Abbes ont réussi à démanteler un réseau criminel organisé et à arrêter ses quatre membres, qui opéraient dans l'Ouest du pays, tout en procédant à la saisie d'environ 108 kg de kif traité en provenance du Maroc, a indiqué, vendredi, la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Selon la même source, l'affaire remonte à cette semaine, lorsque les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de Sidi Bel-Abbes ont exploité des informations faisant état de l'existence d'un dangereux réseau criminel s'apprêtant à inonder la ville de Sidi Bel-Abbes avec d'importantes quantités de drogue (kif traité). Une opération sécuritaire a alors été mise en place, permettant l'arrestation rapide des suspects à bord de deux véhicules. Lors de cette opération, environ 108 kg de kif traité, soigneusement dissimulés à bord d'un véhicule utilitaire, ont été saisis, ainsi qu'une somme d'argent estimée à 2,59 millions de dinars, considérée comme

produit de leurs activités criminelles. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé du tribunal d'Oran, pour répondre des accusations de constitution d'un réseau criminel international organisé, spécialisé dans le trafic et la contrebande internationale de drogues, a-t-on indiqué.

SÛRETÉ D'ALGER

Démantèlement d'un réseau qui organisait de traversées clandestines

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé, au cours de la semaine écoulée, un réseau criminel composé de 8 individus, spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines, a indiqué, jeudi, un communiqué des mêmes services. "La Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Staoueli, relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Zeralda, a réussi, au cours de la semaine écoulée, à mis un terme à l'activité d'un réseau criminel composé de 8 individus, spécialisé dans l'organisation et la préparation de traversées clandestines depuis les plages algériennes

LA NATION

Dimanche 13 Juillet 2025

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
03:41	12:45	16:34	20:19	21:39

Météo

Alger	30	Tizi Ouzou	28
Tiaret	29	Béjaïa	28
Constantine	32	Oran	29

ORAN

Le moudjahid Mohamed Lahouas inhumé

Le moudjahid Mohamed Lahouas, dit "Aïssa", décédé à l'âge de 93 ans, a été inhumé, vendredi après-midi dans la commune de Benfrehia (wilaya d'Oran), a indiqué la direction des Moudjahidine et Ayants-droit de la wilaya. Selon la même source, le défunt, né en 1932 dans la région d'Ouled El Hadj, commune de Lardjem (Tissemsilt), avait rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN), en 1956 dans la région de l'Ouarsenis, relevant de la première zone de la troisième région

de la wilaya IV historique. En 1957, il fut chargé par la direction de la Révolution d'une mission visant à achever des armes depuis la Tunisie, avant de retourner au pays en mars 1958. Le moudjahid Mohamed Lahouas a également pris part à de nombreuses batailles dans la première zone, aux côtés de son épouse, Kaboul Allia, tombée au champ d'honneur en 1961. Après l'indépendance, il a poursuivi son engagement au sein de l'Armée nationale populaire (ANP) jusqu'en 1970.

SMSI 2025

Une photo d'un photographe algérien parmi les dix meilleures au monde

Une photo prise par un photographe algérien s'est classée parmi les dix meilleures au monde dans le cadre du concours photo du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI 2025), organisé à Genève (Suisse), a indiqué vendredi un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications. La photo est l'œuvre du photographe Yacine Imadoulou, de l'entreprise Algérie Télécom. L'annonce de cet exploit a eu lieu vendredi en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, qui a présenté ses félicitations au photographe et exprimé sa "fierté de cette distinction, qui reflète le talent et la créativité des jeunes algériens dans différents domaines".

La photo intitulée "Au sommet de la connectivité" rend hommage aux "techniciens d'Algérie Télécom, et à travers eux, à ceux de l'ensemble des opérateurs, pour leurs efforts visant à assurer la continuité des services de télécommunications à travers tout le pays, notamment lors de leurs interventions en altitude sur les antennes relais dans des conditions parfois extrêmes". Le concours a vu la participation de centaines de photos des différents pays, mettant en lumière le rôle des technologies de l'information et de la communication dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

DJAMAÂ EL-DJAZAÏR

Installation du comité scientifique du Musée national de la civilisation islamique

Le comité scientifique du Musée national de la civilisation islamique de Djamaâ El-Djazair, haute instance consultative chargée de veiller à la qualité du contenu du Musée, a été installé jeudi, a indiqué un communiqué du rectorat. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du président du Conseil scientifique de Djamaâ El-Djazair, Moussa Ismail, et du directeur de cabinet du recteur de Djamaâ El-Djazair, Bachir Bessaoud, selon le communiqué, qui a précisé que "ce comité scientifique est chargé de tracer la politique culturelle du Musée et de superviser son contenu cognitif pour faire de cette structure une référence nationale dans le domaine du patrimoine islamique". A cette occasion, le directeur du Musée, Khaled Sabeur Cherif, a souligné que,

"bien plus qu'un simple espace d'exposition, cette structure constitue un centre de recherche, de documentation et de promotion du dialogue entre les cultures", ajoutant que "le comité scientifique aura la responsabilité stratégique de veiller à la qualité du contenu exposé au Musée" afin de hisser cette structure au "rang des grandes institutions muséales dans le monde". De son côté, M. Moussa Ismail a mis en avant l'importance symbolique du Musée en tant que "joyau" au sein de Djamaâ El-Djazair. Pour sa part, M. Bessaoud a expliqué que l'installation de ce comité intervenait en parachevement du cadre juridique et réglementaire du Musée, rappelant que le minaret de Djamaâ El-Djazair, qui abrite le Musée et le Centre de recherche, était le plus grand au monde.

MÉMOIRE NATIONALE

Lancement de la plateforme numérique "Geoheritage" dédiée aux sites historiques



Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laid Rebega, a présidé, mercredi à Alger, la cérémonie de lancement de la nouvelle plateforme numérique "Geoheritage" qui se veut un musée interactif offrant des présentations visuelles de l'ensemble des lieux et sites historiques relatifs à la Mémoire nationale pour la période 1830-1962. La plateforme comprend également une carte géographique détaillée permettant une localisation précise des musées, des cimetières des choudhada, des sites historiques de la Révolution, des domiciles des choudhada, des anciens centres de torture, des monuments et des 58 directions de wilayas relevant du ministère. Elle donne également accès à des données qui étaient jusqu'alors dispersées, facilitant ainsi aux citoyens, aux chercheurs et aux touristes d'avoir des informations précises sur l'histoire de l'Algérie pendant la période coloniale. Accessible via le

lien <https://geoheritage.dz>, cette plateforme se distingue par la richesse de son moteur de recherche multicritères, permettant un filtrage par lieu, période historique ou thématique. Outre les visites virtuelles qu'elle offre en 3D, la nouvelle plateforme intègre, pour la première fois, des outils numériques de pointe dans le domaine de la préservation de la Mémoire collective, s'appuyant sur un système de géolocalisation précis. Ce portail vise à assurer la sauvegarde numérique de l'histoire de l'Algérie et favoriser l'interaction des utilisateurs. Il a été conçu pour collecter, stocker, analyser et gérer l'ensemble des données géographiques disponibles. A cette occasion, le projet de création et de développement du jeu électronique historique "Novembre", a été présenté, un projet qui s'inscrit dans le cadre de "la concrétisation par le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit de son programme

de transformation numérique, ainsi que de l'association, l'accompagnement des start-up dans la mise en œuvre de leurs projets en relation avec la Mémoire nationale". Ce jeu électronique, le premier du genre en Algérie, documente les combats et les événements de la Révolution du 1er novembre 1954, en utilisant les techniques les plus développées que maîtrisent, avec brio, des jeunes algériens spécialisés dans la conception et la programmation des jeux électroniques. Développé par une start-up algérienne et des professeurs d'histoire et de communication numérique relevant du Centre national d'études et de recherche sur la Résistance populaire, le Mouvement national et la Révolution du 1er novembre 1954 (CNERMNS4), ce jeu devrait être lancé officiellement lors de la célébration du 71e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale.

CRAAG

Séisme de 3,4 degrés dans la wilaya de Guelma

Un tremblement de terre d'une magnitude de 3,4 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistré, vendredi, dans la wilaya de Guelma

à 23h01 (heure locale), a annoncé le Centre de Recherche en Astronomie Astrophysique et Géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre du

tremblement de terre a été localisé à 02 km au sud l'Est Ouest de Hammam Debagh (wilaya de Guelma), a précisé la même source.